

Les crédits

personnes, qui auraient eu droit normalement à des prestations d'assurance-chômage et qui auraient été couvertes par le régime fédéral, ne peuvent plus retirer de prestations. Étant donné que nous ne jugeons pas bon de laisser des gens mourir de faim, le seul recours qui s'offre à eux, c'est de s'adresser aux municipalités.

• (1230)

Je siégeais au comité qui a étudié ce projet de loi. Nous nous sommes rendus à Sudbury, à Ottawa et à Toronto. Toutes les municipalités nous ont dit: «Ne faites pas cela, car vous allez accroître notre fardeau fiscal. Il va nous être difficile de nous occuper des chômeurs.»

Comment le député peut-il affirmer que la politique de son gouvernement n'est pas responsable du transfert de cet énorme fardeau aux municipalités de l'Ontario? Personne d'autre ne peut s'occuper des sans-emploi, s'ils n'ont pas droit à l'assurance-chômage.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député dispose d'une minute pour répondre à cette question.

M. Soetens: Monsieur le Président, je pourrais prendre toute la journée.

La réalité, c'est qu'en vertu du régime d'assistance sociale, plus le taux de chômage est élevé dans une région donnée, plus la période de versement des prestations est longue. Partout en Ontario, il existe des programmes dynamiques relevant de l'assurance-chômage, y compris de nombreux programmes de formation qui amènent les gens à se libérer du recours à l'assistance sociale.

Ce n'est pas le gouvernement fédéral qui a augmenté de 28 p. 100 le montant des prestations versées aux assistés sociaux. Je souligne que, contrairement à ce qu'affirme le député, c'est bien le gouvernement fédéral qui aide à financer le programme puisqu'il y contribue à 50 p. 100. La province dépense ces fonds bon gré mal gré, comme si elle n'avait pas à rendre des comptes.

Il est évident que le député et moi ne partageons pas le même point de vue. Je considère notre façon de procéder beaucoup plus constructive en ce qui concerne la levée des impôts en Ontario.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole au sujet de

la motion du député de Scarborough—Rouge River. Je les félicite, lui et son parti, d'avoir présenté cette motion.

La motion est la suivante:

Que cette Chambre blâme le gouvernement pour sa négligence à l'égard des graves problèmes sociaux et économiques auxquels sont confrontés à l'heure actuelle les résidents de l'Ontario.

Chacun de nous connaît les signes d'une économie en difficulté que ce soit en Ontario ou ailleurs au Canada. Certains députés ont déjà cité des chiffres à cet égard et d'autres qui prendront la parole après moi le feront également, de sorte que j'éviterai de trop insister sur les statistiques qui révèlent l'existence de problèmes. Toutefois la principale statistique concerne l'augmentation du chômage qui s'établit à 11,2 p. 100, l'un des pourcentages les plus élevés qu'il m'ait été donné de constater depuis mon enfance pendant la dépression.

Pire encore, les fermetures et même les démantèlements d'usines ont été deux fois plus nombreux qu'ils ne l'avaient été au cours de la dernière récession de 1981-1982. Ce sont des emplois qui ne reviendront jamais, même si la situation s'améliore. Ils ont disparu, tout comme les usines. Ils sont perdus à jamais. Certains de mes concitoyens membres du syndicat des mécaniciens-monteurs travaillent encore, mais ils sont chargés de démanteler des usines alors qu'ils préféreraient nettement en construire.

À Toronto, sur College Street où je vis, il y a des sans-abri et des mendiants. À mon bureau, je reçois des gens qui sont démoralisés à cause du ralentissement économique qui les a touchés, eux ou des membres de leur famille ou encore des membres de leur entourage.

On a vu les jeunes participer à une émeute à Toronto. On a vu les bandes rivales s'affronter et d'autres signes illustrant à quel point les jeunes sont démoralisés, y compris le taux d'abandon scolaire au secondaire.

Il existe des solutions aux problèmes, solutions que même le gouvernement provincial pourrait appliquer, et c'est exactement ce que le gouvernement ontarien tente de faire. Il a contracté des emprunts pour redonner de l'emploi aux travailleurs, dans le cadre, notamment, d'un programme de réfection des routes et d'un programme de construction de 20 000 logements sans but lucratif. Le président de la section locale 183 me disait, il y a environ